

Voltaire est Charlie

FANATISME. En 1762, le philosophe — dont les ouvrages sont très demandés depuis la tragédie de « Charlie Hebdo » — s'empare de l'affaire Calas pour « écraser » l'obscurantisme religieux.

ECR. L'INF. C'est une étrange signature qui achève la missive que Voltaire écrit à son ami Etienne Noël Damilaville, le 26 juillet 1762. Ecr.l'inf... Ecraser l'infâme. Avec ces quelques lettres, l'écrivain a trouvé son cri de ralliement. Elles concluront désormais l'innombrable correspondance qui vise à « écraser » l'obscurantisme religieux. Car depuis quatre mois, le vieux Voltaire est en croisade. Il s'est mis en tête de faire réhabiliter Jean Calas, ce marchand de tissu protestant supplicié le 10 mars de la même année pour avoir assassiné son fils, comme le prétend le parlement de Toulouse.

Alors il écrit, il écrit... enfin, il dicte, plutôt. Car c'est comme toujours son « fidèle Wagnière » qui tient la plume d'oie, à s'en faire des crampes. Assis à son pupitre, Jean-Louis, 23 ans, couche de sa belle

écriture ronde les paroles de son maître... bien calé dans son lit douillet du château de Ferney (Ain) où le brillant homme de lettres, indésirable à Versailles, s'est retiré en 1758. Malgré ses 67 ans, et ses plaintes perpétuelles sur sa santé, Voltaire est infatigable. Il n'a qu'une idée en tête : réparer la terrible erreur judiciaire qui frappe la famille Calas.

« Tant d'horreur et d'absurdité n'auraient pu s'accumuler sans la main du fanatisme »

Au début, Voltaire a pourtant approuvé la mort atroce du marchand, roué vif en place publique. Cinq heures d'intolérables souffrances : après l'avoir attaché à une croix de Saint-André, le bourreau lui a brisé chaque membre à coups de barre de fer, avant de le laisser agoniser puis de brûler son corps désarticulé. De quoi l'accusait-on ? D'avoir étranglé son fils Marc-Antoine parce qu'il voulait se convertir au catholicisme. Le crime d'un fanatique, juge Voltaire, en guerre depuis toujours contre l'intolérance religieuse.

Il va bientôt changer d'avis, se rangeant à celui de ses amis pour qui le huguenot a été condamné sans preuve ni le moindre aveu : jusqu'au bout de son calvaire, Jean Calas a clamé son innocence. L'écrivain consulte, réfléchit, se passionne, hésite. « J'en suis tout hors de moi : je m'y intéresse comme homme, un peu même comme philosophe. Je veux savoir de

Mais le 4 avril, dans une lettre à Damilaville, il a choisi son camp : « Il est avéré que les juges toulousains ont roué le plus innocent des hommes (NDLR : il est admis aujourd'hui que Jean Calas aurait voulu camoufler le suicide de son fils). Jamais depuis le jour de la Saint-Barthélemy rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie. » Le combat de toute une vie peut commencer.

Le philosophe voit désormais dans l'affaire Calas une démonstration éclatante du fanatisme catholique contre les minorités protestantes. Même si l'époque est plutôt à une certaine tolérance religieuse, grâce aux Lumières, Voltaire n'en a cure. Il veut enfoncer le clou et faire rendre gorge au puissant clergé que ce déiste — il croit en Dieu, pas en l'Eglise — déteste.

« Tant d'horreur et d'absurdité n'auraient pu s'accumuler sans la main du fanatisme », se persuade-t-il.

Pendant trois ans, l'écrivain se consacre corps et âme au triomphe de cette « vérité qui importe au genre humain ». Bannis du royaume, Pierre et Donat, les autres fils Calas, viennent voir à Ferney le grand Voltaire. Il les prend sous son aile. L'écrivain enrôle ses amis, mobilise les salons littéraires parisiens, engage des avocats. Il envoie la veuve Calas flanquée de ses deux

Versailles, où leur dignité douloureuse impressionne. Et surtout, il écrit : des lettres, des brochures, des pamphlets et un livre passé depuis à la postérité : « le Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas », en août 1763. C'est une redoutable campagne d'opinion que l'intellectuel souffreteux orchestre depuis son lit, avec Wagnière à la plume. « Je n'ai d'espoir que dans le cri public », écrit-il en août 1762 pour justifier sa stratégie.

Et ça marche. La réhabilitation de Calas est devenue la grande affaire du royaume. Trois ans jour pour jour après l'exécution du marchand, il est innocenté à l'unanimité des 40 juges du tribunal de Paris!

Louis XV, qui n'aime pourtant pas le philosophe de Ferney, puise 36 000 livres dans sa

cassette pour indemniser la famille. Voltaire, lui, ne s'est pas déplacé. Dans son lit, bonnet sur la tête, le vieil hypocondriaque n'en savoure pas moins son succès. Le 17 mars 1765, il raconte à ses amis, le comte et la comtesse d'Argental, les « larmes d'attendrissement » qu'il verse avec le « petit Calas » (Donat) en apprenant la réhabilitation : « Nous étouffions, mes chers anges. C'est pourtant la philosophie toute seule qui a remporté cette victoire. Quand pourra-t-elle écraser toutes les têtes de l'hydre du fanatisme ? »

CHARLES DE SAINT SAUVEUR



Le champion de la liberté d'expression

En empruntant dimanche, entre République et Nation, le boulevard Voltaire, avec pour certains quelques-unes de ses œuvres à la main, les marcheurs parisiens ont fait coup double : rendre hommage aux 17 victimes de la barbarie terroriste, et célébrer le père de tous les combats contre l'intolérance et le fanatisme religieux.

Cette réputation, François-Marie Arouet (son vrai nom) se l'est forgée sur le tard, en défendant les victimes d'injustice : Calas (lire ci-dessus), le chevalier de La Barre, le comte de Lally

une cause, à y mettre son génie littéraire et son sens extraordinaire de la publicité », explique Benoît Garnot*, professeur d'histoire moderne à l'université de Bourgogne. Près d'un siècle et demi avant Zola et son « J'accuse » pendant l'affaire Dreyfus, c'est un pionnier. « Il a inventé la figure de l'intellectuel, c'est-à-dire de l'écrivain engagé qui se bat contre le fanatisme, les superstitions et la barbarie », renchérit le philosophe Christophe Paillard, spécialiste de Voltaire. Attaquer les préjugés et les extrémismes, remettre en cause le

que le philosophe allemand Nietzsche voyait en lui le « grand libérateur de la pensée ». « Voltaire disait : *Notre plume, c'est notre première arme contre la tyrannie*, reprend Christophe Paillard. Pour lui, la liberté d'expression était la plus fondamentale, car elle conditionnait toutes les autres libertés. Au vu des événements tragiques qui ont eu lieu à Paris, je le trouve d'une indépassable actualité. Il faut le relire ! »

C.D.S.

* « *Voltaire et l'affaire Calas* », de Benoît Garnot Ed. Hatier, 7,70 €.

« Traité sur la tolérance » s'arrache

APERÇU dimanche dans les mains de manifestants à la marche républicaine, le « Traité sur la tolérance », tiré en 2003 à 120 000 exemplaires dans la collection de poche Folio 2 € (Gallimard), s'arrache depuis l'attentat contre « Charlie Hebdo ». Il s'en est ainsi vendu 5 000 en deux jours, les lundi 12 et mardi 13 janvier juste après le ma-



20 000 exemplaires, qui devraient parvenir en librairie dès la semaine prochaine.

Même phénomène sur Internet : cette édition du « Traité » vient subitement de grimper à la quatrième place du classement des meilleures ventes sur Amazon.fr, derrière le dernier Michel Houellebecq, un ouvrage de Cabu, et les « 1 000 Unes de Charlie Hebdo », et bien loin devant « le Suicide français » d'Eric Zemmour, salué en une semaine